LE

STAGE DE RESPONSABILISATION POUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AU SEIN DU COUPLE ET SEXISTES

Le pôle socio-judiciaire intervient, depuis de nombreuses années, dans la lutte contre la récidive et pour l'alternative à l'incarcération. L'Association est conventionnée par le Ministère de la Justice et par l'administration pénitentiaire. Dotée de professionnels, elle travaille également avec des partenaires divers et variés, intervenant notamment sur les différents stages qu'elle propose.

LE PUBLIC VISÉ

Le stage est ouvert à un large public, principalement orienté par l'autorité judiciaire dans le cadre :

- d'une condamnation principale ou complémentaire,
- d'une mesure de contrôle judiciaire,
- de sursis probatoire,
- d'aménagement de peine,
- d'une alternative aux poursuites notamment dans le cadre d'une composition pénale.

OBJECTIFS DU STAGE

Ce stage vise à sensibiliser, informer et responsabiliser sur le thème des violences au sein du couple et sexistes et de leurs conséquences.

L'ORGANISATION DU STAGE

Le stage est organisé en quatre modules de deux heures. Il est co-animé par des professionnels de l'association ESPERER 95 formés à la problématique des violences conjugales et sexistes et par des professionnels de l'Association CIDFF 95.

- Chaque session de stage est composée de groupes de 8 à 11 participants

- Les séances sont animées de manière pédagogique (tours de table, vidéos, témoignages, interventions de professionnels, etc.)

- Le stage est organisé en quatre modules thématiques :

Module 1 : Les violences conjugales et sexistes – représentations et cadre légal.
Module 2 : Le cycle de la violence et les conséquences pour les victimes directes et collatérales.
Module 3 : Scénarisation d'une situation de violence au sein du couple.
Module 4 : Témoignage d'auteur(s) de violences conjugales et bilan.

LES MODALITÉS DU STAGE

La participation au stage est conditionnée au versement en amont, de la somme de 150 € en espèces, un justificatif de paiement sera remis. (Stage à tarif réduit à hauteur de 30 € pour les personnes accompagnées et volontaires, dans le cadre d'une mesure judiciaire par le pôle socio-judiciaire ESPERER 95 : contrôle judiciaire socio-éducatif – sursis probatoire – placement à l'extérieur).
A l'issue du stage, une attestation de présence et de bilan vous sera remise par mail ou par courrier, à condition que vous ayez transmis vos coordonnées.

- Pour les participants accompagnés dans le cadre d'une mesure judiciaire au sein de notre pôle socio-judiciaire (contrôle judiciaire, sursis probatoire, placement à l'extérieur), l'attestation de présence et de bilan sera également transmise à votre référent.

- Pour les participants faisant l'objet d'une mesure de composition pénale auprès du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, traitée par notre service, l'attestation de présence et de bilan sera transmise au délégué du procureur en charge de votre dossier.

- Pour les autres participants (peine complémentaire, suivi SPIP ou autre association, etc.), il vous appartiendra de transmettre l'attestation de présence et de bilan au service chargé de la vérification de l'exécution du stage.

POUR TOUTE INSCRIPTION ET/OU DEMANDE D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONTACTER :

OÙ

ESPERER 95
6 place Notre-Dame (porte bleue)
95300 PONTOISE

COMMENT

Mail
coordinatrice.pre@esperer-95.org

Téléphone
07 87 34 96 84 / 01 34 35 33 20

www.esperer-95.org Espérer 95 ESPERER 95

QUI

Directrice :
Elise MORIENNE

Coordinatrice :
Marine COCHINARD

INSCRIPTION AU STAGE

Crédit illustrations : macrovector et vectorjuice sur freepik;com
Crédit photos : wayhomestudio, standret, Drazen Zigic, freepik et benzoix sur fr.freepik.com

ESPERER 95

Stage de Responsabilisation pour la Prévention et la Lutte contre les Violences faites au sein du Couple & Sexistes

ESPERER 95
Socio-Judiciaire

Membre actif de la Fédération Citoyens & Justice